

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2013

Présents : CORNUAULT - GUILLOT - PERRADIN - GIVRE - DUPERRON -  
BOURGEOIS - BOURGEY - COUTURIER - MOREY - LANET - BRAC de la PERRIERE.

Monsieur GUILLOTON est représenté par Monsieur PERRADIN

Madame SANDRIN est représentée par Madame LANET

Monsieur CHANET est représenté par Monsieur GIVRE

Absent : Monsieur MONNET

Monsieur PERRADIN a été élu Secrétaire de séance.

## 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04/04/13

Le Conseil Municipal approuve les comptes-rendus du Conseil Municipal du 04/04/13.

## 2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013

Madame le Maire rappelle les taux des taxes communales de l'année 2012 :

- Taxe d'habitation : 14.42 %
- Taxe foncière (bâti) : 10.79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 32.30 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.69 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour :

- **DONNE** son accord pour reconduire les taux des taxes de l'année précédente, pour l'année 2013, soit :

- Taxe d'habitation : 14.42 %
- Taxe foncière (bâti) : 10.79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 32.30 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.69 %

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'Etat de notification correspondant à ces décisions.

## 3. Budget communal : approbation du compte de gestion 2012

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, vote le compte de gestion 2012, établi par le Trésorier, qui présente un résultat de clôture :

- Résultat d'investissement : + 298 670.38 €
- Résultat de fonctionnement : + 658 312.44 €

#### 4. Budget communal : approbation du compte administratif 2012

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, vote le compte administratif 2012, présenté par Monsieur GUILLOT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : + 298 670.38 €
- en fonctionnement : + 658 312.44 €

#### 5. Budget communal : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2012 du budget communal au budget primitif 2013, de la façon suivante :

- Résultat d'investissement (R001) : 298 670.38 €
- Affectation en réserves (R1068) : 450 000.00 €
- Résultat de fonctionnement (R002) : 208 312.44 €

#### 6. Budget communal : vote du budget primitif 2012

Madame le Maire présente le budget primitif 2013 du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour :

- **ADOPTÉ** le budget primitif 2013 du budget communal qui s'équilibre :
  - o en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 1 659 664 €
  - o en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 2 185 229 €.

#### 7. Budget annexe assainissement : vote du compte de gestion 2012

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2012 du budget assainissement avec les résultats de clôture suivants :

- o Résultat d'investissement : + 112 697.09 €
- o Résultat d'exploitation : + 245 376.33 €

#### 8. Budget annexe assainissement : vote du compte administratif 2012

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, vote le compte administratif 2012, présenté par Monsieur GUILLOT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : + 112 697.09 €
- en fonctionnement : + 245 376.33 €

### 9. Budget annexe assainissement : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2012 du budget assainissement au budget primitif 2013, de la façon suivante :

- Résultat d'investissement (R001) : 112 697.09 €
- Affectation en réserves (R1064) : 200 000.00 €
- Résultat de fonctionnement (R002) : 45 376.33 €

### 10. Budget annexe assainissement : vote du budget primitif 2012

Madame le Maire présente le budget primitif 2013 du budget assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2013 du budget assainissement qui s'équilibre :
  - en dépenses et en recettes d'exploitation à la somme de 196 594.00 €
  - en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 625 303.00 €.

### 11. Budget annexe haras : vote du compte de gestion 2012

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2012 du budget haras avec les résultats de clôture suivants :
  - Résultat d'investissement : - 35 843.89 €
  - Résultat de fonctionnement : + 48 704.31 €

### 12. Budget annexe haras : vote du compte administratif 2012

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour, vote le compte administratif 2012, présenté par Monsieur GUILLOT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : - 35 843.89 €
- en fonctionnement : + 48 704.31 €

### 13. Budget annexe haras : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2012 du budget haras au budget primitif 2013, de la façon suivante :

- Résultat d'investissement (D001) : 35 843.89 €
- Affectation en réserves (R1068) : 40 000.00 €
- Résultat de fonctionnement (R002) : 8 704.31 €

### 14. Budget annexe haras : vote du budget primitif 2013

Madame le Maire présente le budget primitif 2013 du budget haras.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2013 du budget haras qui s'équilibre :
  - o en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 54 716.00 €,
  - o en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 80 844 €.

#### 15. Questions diverses

##### P.L.U.

Les réunions relatives à la révision du P.L.U. ont repris, après plusieurs mois de « pause » nécessités par l'étude sur l'implantation d'une zone intercommunale artisanale au sud de St Trivier.